DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

COMMUNE DE PORT-LOUIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet : Projet Zéphyr – modification du plan de financement – inscription Contrat de Péyi

Délibération N°PLV 25-09-57

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf septembre, le conseil municipal de la commune de Port-Louis, s'est réuni par une convocation en date du 13 septembre 2025. M. Jean Marie HUBERT en sa qualité de Maire assure la présidence de la séance.

20 élus étaient présents :

M. HUBERT Jean-Marie	Mme FOUCAN-BARBE Christelle	M. GUSTAVE Anselme
Mme RAMASSAMY épse SINNAN-RAGAVA Jany	M. CERCI Bernard	Mme COLLETIN Marie-Louise
M. MAZEPPA Max	~~Mme MAYEKO Gina~~ ***procuration donnée à M. HUBERT Jean-Marie***	M. MOUSTACHE-MAYEKO Alin
Mme ROQUES Yvelise	M. Dimitri BOUDHOU	Mme DERBY épse VALA Franciane
M. MOUNSAMY Olivier	Mme BELLOC Catherine	M. SINNAN-RAGAVA Guy
~~Mme MARCUS épse GALPIN France-Lise~~ ***donnée procuration à Mme ROQUES Yvelise***	M. LAUJIN Dominique	Mme CAFRE ép. LOSANGE Lucette
M. ZEMBAMA Rodrigue	Mme PERIANAYAGOM Annie-Claude	M. THOMET Olivier
~~Mme MAYEKO épse JOAILLE Véronique~~	~~M. ARTHEIN Victor~~	~~Mme INAMO Tania~~
~~M. EDWIGE Charly~~	~~Mme MALBOROUGT Reinette~~	~~M. TOLA Michel~~
~~Mme MEKEL Alexina~~	M. MARIE-CLAIRE Jacques	

9 élus étaient absents excusés :

Mme MAYEKO Gina	Mme MARCUS épse GALPIN France-Lise	Mme MAYEKO épse JOAILLE Véronique
M.ARTHEIN Victor	Mme INAMO Tania	M. EDWIGE Charly
Mme MALBOROUGT Reinette	M. TOLA Michel	Mme MEKEL Alexina

2 élus étaient représentés :

→ Mme MAYEKO Gina représentée par M. HUBERT Jean-Marie

→ Mme MARCUS épse GALPIN France-Lise représentée par Mme ROQUES Yvelise

M. Olivier MOUNSAMY donne lecture du rapport du Maire et explique que :

Le 26 mai 2024, par délibération n° PLV 23-05-51, le conseil municipal a sollicité l'agence des 50 pas géométriques pour la mise en valeur de la zone dite des cinquante pas afin de mener une opération d'aménagement du quartier de Zéphyr.

L'agence des 50 pas a ainsi lancé les études de préfiguration pour l'aménagement du quartier de Zéphyr. Le projet est présenté dans le dossier joint.

Accusé de réception en préfecture
971-219711223-20250919-25-09-57-DE
Date de télétransmission : 07/10/2025
Date de réception préfecture : 07/10/2025

Afin de garantir un lancement de l'opération en début d'année, il est proposé :

- Un co-portage commune-AG50,
- Un partenariat avec la CANGT, notamment pour avancer les travaux d'assainissement que le SMGEAG n'est pas en mesure de garantir une réalisation rapide ;
- L'inscription du projet au Contrat Péyi de Port-Louis pour bénéficier des financement qui dépendent de cette cohérence de mobilisation partenariale ;
- Un positionnement communal immédiat afin de se positionner au titre du fonds vert dès ce mois de septembre 2025.

Le plan de financement a ainsi pu être affiné. Il est le suivant :

Montant TTC	AG50	Ville	Département (Contrat Péyi)	CANGT	Fonds Vert
2 016 602€	381 017 €	381 017 €	650 516 €	260 207 €	185 862 €
	20,5%	**20,5%**	**35%**	**14%**	**10%**

Ainsi,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° PLV 23-05-51 du 26 mai 2024 ;

Le Conseil Municipal, après échanges et débats, et à la majorité (1 abstention) des votants.

DECIDE :

Article 1 : De valider le partenariat renforcé de la commune avec l'Agence des 50 pas (AG50) induisant sa participation financière au projet à même niveau que l'AG50 ;

Article 2 : De valider le plan de financement de l'opération ;

Article 3 : De solliciter l'inscription de ce projet au titre du Contrat Péyi de Port-Louis.

Pour Extrait Certifié Conforme
Port-Louis, le 19 septembre 2025

Le Maire,

Jean-Marie HUBERT

COMMUNE DE PORT-LOUIS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
GUADELOUPE

Publiée le : .....

Transmise au Représentant de l'État le : .....

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Accusé de réception en préfecture
971-219711223-20250919-25-09-57-DE
Date de télétransmission : 07/10/2025
Date de réception préfecture : 07/10/2025